

**Intervention de Michel Moyrand
Maire de Périgueux
Président du Conseil d'administration
du Centre hospitalier de Périgueux**

**Inauguration de l'extension
du Centre hospitalier de Périgueux
22 juin 2010**

Madame la préfète,
Monsieur le Sénateur et Président du Conseil général,
Monsieur le député, Madame la députée,
Madame la directrice générale de l'Agence régionale de
santé,
Monsieur le directeur du Centre hospitalier,
Monsieur le président de la Commission médicale
d'établissement,
Mesdames et messieurs les administrateurs,
Mesdames et messieurs les membres de la Commission
médicale d'établissement,
Mesdames et messieurs les chefs de service,
Mesdames et messieurs les membres de la communauté
médicale,
Mesdames et messieurs les membres des équipes
administratives, techniques et de service,
Mesdames et messieurs les représentants des corps
constitués, des autorités civiles, militaires
et religieuses
Mes chers collègues élus,
Mesdames, messieurs,

Je voudrais tout d'abord saluer l'ensemble de la communauté hospitalière qui nous accueille aujourd'hui : personnels soignants, personnels techniques et personnels administratifs. Je sais les efforts que vous avez déployés pour que nous puissions ensemble, aujourd'hui, célébrer l'inauguration de l'extension du Centre hospitalier de Périgueux.

Extension certes, mais aux yeux de tous, il s'agit de bien plus que cela : il s'agit d'un nouvel hôpital. C'est donc un moment fort pour tous les personnels qui, au quotidien, font l'hôpital d'aujourd'hui.

L'hôpital est le lieu de toutes les fragilités humaines et un moment comme celui qui nous réunit aujourd'hui permet de voir comment les équipes peuvent s'investir collectivement dans un immense projet.

L'hôpital est aussi le lieu où des hommes et des femmes donnent ce qu'ils ont de meilleur, en se consacrant aux autres. Noble tâche en vérité. L'exercice de vos métiers repose sur un engagement fort. Il est inséparable des valeurs qu'incarne le service public. Je souhaite donc aussi rendre un hommage particulier aux équipes qui font vivre ces grands principes, au quotidien, sans forcément faire parler d'elles.

Le Centre hospitalier de Périgueux, reconnu par le Schéma régional d'organisation sanitaire d'Aquitaine (2006-2011) comme **LE** centre hospitalier de référence du territoire du Périgord (desservant environ 400.000 habitants), offre désormais un nouveau cadre de vie et de travail aux médecins, soignants, agents techniques et administratifs. Je rappelle que le centre hospitalier est le premier employeur sur le territoire de la commune de Périgueux.

Comme tant d'établissements de notre pays, le CH de Périgueux était confronté à la nécessité de moderniser son offre de soins et son plateau technique, et d'élargir ses capacités d'accueil hospitalières. C'est chose faite.

Grâce à vous tous, grâce à la démarche innovante de celles et ceux qui sont à l'origine de ce projet, **un regroupement cohérent des activités** a pu être engagé et en partie réalisé. **Un plateau technique associe désormais sur un même étage** les urgences, la réanimation, l'imagerie, les blocs opératoires et obstétrical, les salles de réveil, la néonatalogie. Enfin, **les services aux patients sont facilités et réunis sur un niveau unique d'accueil**, en relation avec la centrale des consultations externes.

Architectes, constructeurs, entreprises, tous ont travaillé en étroite concertation pour concevoir et faire sortir de terre ce nouveau cadre de travail et de vie de la communauté hospitalière de Périgueux.

Je tiens à rendre hommage au travail de l'ancien directeur du CHP, Monsieur Laveau, ainsi que celui de Monsieur Médée, qui lui a succédé.

Cette inauguration, Mesdames et Messieurs, est également une étape. Une étape qui marque le chemin restant encore à parcourir. Je veux bien entendu évoquer le financement de la suite des travaux du CHP. Madame la Directrice générale de l'ARS, j'ai eu l'occasion de l'évoquer récemment avec vous, nous devons conjuguer nos efforts pour que ces travaux soient pris le plus largement possible en charge par l'Etat. Les réponses que vous m'avez fournies, Madame la Directrice générale, m'ont semblé aller dans le bon sens, mais nous ne sommes pas encore au bout du chemin. Je veux assurer l'ensemble de la communauté hospitalière, et au-delà tous les Périgourdiens et les Périgordins, de ma plus farouche détermination pour faire aboutir complètement ce dossier.

Mesdames et messieurs, **ce sont les valeurs de l'excellence autant que celles de la solidarité** que nous célébrons aujourd'hui en inaugurant l'extension du Centre Hospitalier de Périgueux.

Vous justifiez pleinement la confiance que nos concitoyens placent dans l'hôpital et dans son avenir. **Une confiance qu'il faut maintenir**, comme l'illustre le sondage TNS Sofres qui, tous les deux ans, à la demande de la Fédération hospitalière de France, évalue la perception de l'hôpital par les Français.

Celui publié en mai 2010 est éloquent : alors que 80% des personnes interrogées affirment avoir une opinion positive de l'hôpital public, 77% des Français jugent que les moyens humains et financiers dont dispose l'hôpital public sont insuffisants.

L'égalité des soins, quel que soit le niveau de revenu, figure en premier parmi les missions que les Français fixent à l'hôpital public. On en saurait leur donner tort !

Prenons donc garde que cette qualité et cet engagement au service du plus grand nombre, qui ont fait la réputation du système de santé français, ne soit pas déstructurée par les réformes.

La réforme affiche une louable volonté de bonne gestion mais l'hôpital public a connu de nombreuses réformes dans un très court laps de temps. Ont-elles toujours fait l'objet d'une évaluation ? Le rythme n'a-t-il pas été parfois trop rapide ? Ce sont là de vraies questions...

Par ailleurs, la recherche de l'équilibre financier et le souhait de voir disparaître à court terme le déficit des hôpitaux ne peut pas, **ne doit pas**, avoir de répercussions sur la qualité de soins.

Elle peut mener à des dérives sur la "sélection des patients", au détriment des "moins rentables", notamment les malades les plus "lourds" ou les plus pauvres.

Maire de Périgueux, et donc aussi à ce titre président (encore pour une poignée de jours....) du Conseil d'administration du Centre hospitalier de Périgueux avant que celui-ci ne cède la place au conseil de surveillance, je suis très intéressé, comme le sont tous mes collègues maires confrontés à ces questions, à la situation de tous les établissements de santé situés sur le territoire de la commune.

A l'heure où les élus ne sont plus que des figurants balayés par le grand vent de la réforme de la santé, il me semble utile de dire que ceux que les populations ont choisi pour diriger les affaires des cités ne sont peut être pas les moins mal placés pour suggérer, proposer, avertir, et dialoguer sur les structures de santé implantées dans les territoires qu'ils représentent...

Car les réformes passent. Les territoires demeurent, les bassins de vie aussi. Et les populations avec eux. Il faut donc bien redire que les établissements de santé, et particulièrement ceux du secteur public, jouent un rôle social et économique majeur dans l'aménagement du territoire en général, et du nôtre en particulier.

Il conviendra de garder cela en mémoire au moment de mettre en oeuvre la réforme territoriale. Quel est le territoire pertinent pour les populations ? C'est évidemment une bonne question. La santé est au coeur de ces interrogations. Sachons, tous, écouter les territoires.

Je vous remercie pour votre attention

Michel Moyrand

Maire de Périgueux

Vice-président du Conseil régional d'Aquitaine

22.06.2010